

Nom commercial: Propylenglycolum

Numéro de la matière: 077100

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise ***

1.1. Identificateur de produit

Propylenglycolum

N° d'article

07710000

Numéro d'enregistrement

No. CE:	200-338-0
Numéro d'enregistrement	01-2119456809-23
No. CAS	57-55-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit chimique, industrie, Produit de nettoyage, Réactif pour analyses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Poids moléculaire

Valeur 76.11 g/mol

Autres ingrédients

Propane-1,2-diol

No. CAS	57-55-6
No. EINECS	200-338-0
Concentration	>= 95 %

Nom commercial: Propylenglycolum

Numéro de la matière: 077100

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

Autres données

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Faire boire de lait. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Désorientation, Céphalées, Frissons, Phénomènes allergiques

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Développement des gaz toxiques. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2); Eau

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Ne pas inhale les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Nom commercial: Propylenglycolum

Numéro de la matière: 077100

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Conserver le récipient bien fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Métaux, Ne pas stocker avec des matières combustibles. Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Propane-1,2-diol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Population générale
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	50 mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
Concentration	168 mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

Nom commercial: Propylenglycolum

Numéro de la matière: 077100

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Propane-1,2-diol

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	50	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	26	mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Appareil de protection respiratoire autonome. Masque complet, filtre A

Protection des mains

Gants en caoutchouc	The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the
Matériau approprié	substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Combinaison de protection; Bottes

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	inodore

Point de fusion

Valeur -60 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 189 °C

Point d'éclair

Valeur 98.9 °C

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite d'explosivité, inférieure	2.6	%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	12.6	%(V)

Pression de vapeur

Valeur 0.07 hPa

Densité de vapeur

Valeur 2.62

DensitéValeur 1.04 g/cm³**Hydrosolubilité**

Remarque soluble

Nom commercial: Propylenglycolum

Numéro de la matière: 077100

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow -0.92

Température d'inflammabilité

Valeur 400 °C

9.2. Autres informations**Autres données**

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Chaleur. Flammes. Etincelles

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène. Incompatible avec: Des agents d'oxydation forts, Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, Vapeurs/gaz toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Propane-1,2-diol**Espèces rat
DL50 20000 mg/kg**Propane-1,2-diol**Espèces rat
DL50 6660 mg/kg
Remarque intrapéritonéale**Propane-1,2-diol**Espèces souris
DL50 9718 mg/kg
Remarque intrapéritonéale**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****Propane-1,2-diol**Espèces lapin
20800 mg/kg**Corrosion/irritation cutanée**

évaluation effet irritant possible

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation effet irritant possible

Nom commercial: Propylenglycolum

Numéro de la matière: 077100

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

sensibilisation

Remarque Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité

Remarque négatif

Toxicité pour la reproduction

Remarque négatif

Cancérogénicité

Remarque négatif

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Propane-1,2-diol**

Espèces	Pimephales promelas	
NOEC	52930	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Propane-1,2-diol**

Espèces	Daphnia	
NOEC	13020	mg/l

Propane-1,2-diol

Espèces	Daphnia magna	
CE50	> 10000	mg/l
Durée d'exposition	48 h	

Toxicité pour les algues (Composants)**Propane-1,2-diol**

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

évaluation Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

log Pow -0.92

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation *****

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Généralement pas dangereux pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE Petites quantités peuvent être éliminer avec le déchet

Nom commercial: Propylenglycolum

Numéro de la matière: 077100

Version: 3 / CH

Date de révision: 01.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

domestique.

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.